Parlons Vélo! Municipales 2020 Lamotte-Beuvron (41600)

Premier tour

- le 07/06/2020 -

Action n°1

Adopter un plan vélo ambitieux, financé et concerté en début de mandat qui inclut un réseau cyclable communal, doté d'un comité vélo et d'une charte de qualité des aménagements cyclables.

Alors que la moyenne nationale est actuellement de 9 euros, la FUB (www.fub.fr) recommande un budget vélo entre 15 et 30 euros par an et par habitant.

Didier Boucault (Lamotte-Beuvron Autrement)

C'est un action phare de notre projet, sans doute une dss premières que nous souhaitons developper

Action n°2

Mettre en place un comité vélo régulier se réunissant au minimum 2 fois par an.

Ce comité rassemble l'ensemble des usagers (piétons, cyclistes, parents d'élèves, commerçants, PMR) et s'assure que le plan vélo adopté (voir mesure 1) est bien appliqué. En cas de blocage, il identifie des leviers pour lever ces derniers.

Didier Boucault (Lamotte-Beuvron Autrement)

La concertation est le leitmotiv de notre équipe municipale. Le sujet vélo ne peut être mené à bien que dans la concertation

Action n°3

Créer des connexions entre le réseau cyclable local et celui des communes voisines. Avec le développement du vélo électrique et d'autres vélos spéciaux (cargo, pliants, vélomobiles...) parcourir des distances de 7 voir 15 kilomètres devient tout à faire envisageables à vélo... à condition de disposer d'infrastructures adaptées. Il est donc indispensable de penser le vélo au-delà de l'échelon communal.

Didier Boucault (Lamotte-Beuvron Autrement)

Des tronçons de circuits ont été réalisés en Sologne mais nous souhaitons relier les communes et les communes de commune entre elles.

Action n°4

Réduire les coupures urbaines, en s'appuyant sur le plan vélo du gouvernement et son fonds mobilités actives « Continuités cyclables », doté d'un budget de 50 millions d'euros en 2019. Pour des investissements moindres, la collectivité pourra se tourner vers la DSIL (dotation de soutien à l'investissement local). Les coupures prioriraires pourront être identifiées en utilisant la cartographie des 400 000points relevés grâce au baromètre "parlons-vélo" de la FUB : https://carto.parlons-velo.fr/

Didier Boucault (Lamotte-Beuvron Autrement)

Pas de commentaire

Action n°5

Pour lutter contre les accidents imputables au phénomène des angles morts, interdire - dès que la législation le permettra - les poids lourds non équipés de radars avancés de détection de cyclistes et piétons. Idéalement précisez dans le commentaire si vous êtes prêts à nous aider à promouvoir cette possibilité dans le cadre de la prochaine loi de décentralisation.

Didier Boucault (Lamotte-Beuvron Autrement)

Cette mesure irait dans le bon sens pour renforcer les modes doux et réduire les accidents.

Action n°6

Créer des locaux vélos dans les écoles et les équipements publics.

Ces derniers peuvent être financés avec le concours du programme Alvéole, voir https://programme-alveole.com/

Didier Boucault (Lamotte-Beuvron Autrement)

C'est également une mesure proposée dans notre programme

Action n°7

Anticiper l'interdiction du stationnement motorisé à moins de 5 mètres des passages piétons en 2026, en transformant au plus tôt ces places en stationnement vélo.

Il s'agit d'une mesure de la LOM (Loi d'orientation sur les mobilités).

Didier Boucault (Lamotte-Beuvron Autrement)

Excellente mesure que nous pourrions intégrer dans notre plan vélo.

Action n°8

Favoriser le déploiement du programme national "savoir rouler à vélo" dans les écoles primaires, en équipant les écoles de stationnement vélo grâce au programme Alvéole. Le stationnement sera ainsi pris en charge à 60% et la sensibilisation à 100%.

Pour en savoir plus, aller sur https://programme-alveole.com/

Didier Boucault (Lamotte-Beuvron Autrement)

Pas de commentaire

Action n°9

Donner l'exemple : en tant que maire et élu-e-s, effectuer un maximum de déplacements à vélo.

C'est le levier qui est le moins onéreux, cependant il est très efficace auprès d'une partie de la cible des politiques publiques en faveur du vélo, à condition de venir en complément des autres actions, plutôt que de s'y substituer.

Didier Boucault (Lamotte-Beuvron Autrement)

Effective, le comportement exemplaire des élus nous semble indispensable.

Action n°10

Réprimer systématiquement le stationnement illicite sur trottoir et/ou aménagement cyclable.

Didier Boucault (Lamotte-Beuvron Autrement)

Pas de commentaire

Commentaires généraux

Didier Boucault (Lamotte-Beuvron Autrement)

Nous adhérons sans retenue à toutes ces propositions qui pour la plupart sont intégrées dans notre programme. Beaucoup de ces points ont d'ailleurs fait l'objet d'échanges lors des réunions publiques, les concitoyens rencontrés ont de réelles attentes sur le sujet.